

Résolution du Bureau national des 10 et 11 septembre 2026

Le BN partage l'appréciation de la CEF des 8 et 9 septembre : cette rentrée s'effectue « dans un contexte international d'accélération de la marche à la guerre. Au Moyen-Orient, le génocide se poursuit en Palestine, Israël continue de bombarder le Liban et la guerre entre l'Iran et les Etats-Unis menace toute la région. (...) L'escalade meurtrière se poursuit également en Ukraine. En Russie comme en Ukraine, le nombre exponentiel de déserteurs exprime le fait que les populations veulent l'arrêt de la guerre et de la barbarie. » Avec la CEF, le BN « réaffirme son exigence de cessez-le-feu et d'arrêt des livraisons d'armes. Elle se félicite et soutient les décisions prises lors de la conférence et du meeting international contre la guerre des 19 et 20 juin à Londres. Ces dernières se déclineront par une journée internationale le 10 octobre en défense de la Palestine ; une mobilisation les 20, 21 et 22 novembre contre la conscription et la militarisation. »

Avec la CEF, le BN refuse tout projet reposant sur un partenariat entre École et Armée. Avec la CEF, le BN exige le retrait de la circulaire « 11 novembre » et de son guide « commémorer le 11 novembre ». Le BN invite les personnels à se réunir et à prendre position collectivement pour le retrait de cette circulaire. Il soutiendra tous les personnels qui refuseraient de participer à la mise en place de cette cérémonie d'embrigadement de la jeunesse. Le BN mandate le SN pour rédiger un document sur ce point.

Avec la CEF, le BN refuse l'autoritarisme et à la répression d'Etat ainsi que le nouveau pas franchi avec la loi « visant à reconnaître une présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre, dans l'exercice de leurs fonctions ». Le BN soutient tous les militants qui décideront de participer aux manifestations et aux rassemblements le 20 septembre pour le retrait de cette loi.

L'augmentation des dépenses militaires conduit les gouvernements à mener des politiques d'austérité sans précédent, à s'en prendre aux services publics, aux conquêtes sociales. En témoigne l'incurie du gouvernement pendant la canicule et les incendies de l'été.

9 organisations syndicales de pompiers ont décidé d'appeler à la grève sur la base d'une plate-forme revendicative précise et à la manifestation nationale les 27, 28 et 29 septembre, jour d'appel à la grève dans la Fonction publique.

Les revendications des pompiers sont les nôtres ! Avec la CEF, le BN invite ses syndicats départementaux à réunir les person-

nels pour établir les revendications, en particulier sur la question des postes, et à discuter des moyens de les faire aboutir en appuyant toutes les décisions de grève sans attendre. Il invite à mettre en débat l'initiative prise par les organisations syndicales de pompiers, à les soutenir et à les rejoindre. A la veille des discussions parlementaires sur le PLF et le PLFSS 2027 qui préparent de nouvelles saignées, le BN, avec la CEF, invite les syndicats départementaux à participer aux initiatives pour bloquer ces projets de budget.

Postes

Le BN dénonce les postes préemptés pour les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) et exige l'abandon du dispositif. Il exige la restitution de tous les postes PAS pour ouvrir des classes et annuler des fermetures de classes.

Il apporte son soutien à tous les personnels qui se mobilisent dans leurs écoles, dans les établissements pour défendre les classes.

Les conditions inacceptables de rentrée provoquent la colère et la résistance des personnels, des parents d'élèves, des lycéens et étudiants, parfois en lien avec les comités des écoles et établissements mobilisés.

Le BN approuve le refus de la FNEC FP-FO de participer aux ateliers « prospectifs » concernant la « baisse démographique et l'anticipation des évolutions de l'offre scolaire » et son « expérimentation inédite de construction de la carte scolaire dans 18 départements ».

Le BN soutient toutes les décisions de grève et appelle à les mettre en discussion dans les écoles, les services et établissements, si possible dans l'unité des syndicats, avec les parents, pour aller chercher immédiatement les revendications :

- Création des postes nécessaires, annulation des suppressions de classes !
 - Des AESH à hauteur des besoins !
 - Des PsyEN EDA dans les RASED !
 - Des moyens pour protéger les personnels face aux canicules qui se multiplient !
- Un préavis de grève couvre toute la période.

Rassemblement au Ministère pour le recrutement des listes complémentaires

Avec la CEF, le BN réaffirme son refus de la réforme des

concours. Il refuse notamment que ce décret serve de prétexte pour supprimer la possibilité d'avoir recours aux listes complémentaires pour pourvoir à la vacance des postes en cours d'année, limitant le recrutement au remplacement de la liste principale et l'arrêtant au 30 septembre.

Le BN invite les syndicats départementaux à informer les personnels du rassemblement au ministère du 16 septembre à l'initiative de lauréats du CRPE sur liste complémentaire pour le recrutement de tous les lauréats sur liste complémentaire.

Le BN invite les syndicats départementaux à prendre toute initiative pour le recrutement immédiat de tous les lauréats de la liste complémentaire.

Salaires

Le BN dénonce la campagne polémique orchestrée par le Ministre Geffray qui ment autour des salaires des enseignants en ce début d'année et jette du discrédit sur les personnels.

Le BN fait sienne les revendications inscrites dans la résolution de la CEF des 8 et 9 septembre pour l'augmentation des salaires et des pensions : « Avec la FGF-FO, la CEF réaffirme sa revendication d'une augmentation de 33% de la valeur du point d'indice afin de compenser la perte du pouvoir d'achat accumulée depuis 2000. La CEF réaffirme sa revendication a minima de 10% d'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociations pour l'amélioration de toutes les grilles indiciaires. »

Le BN revendique le blocage des prix du carburant à 1,5€, le maintien du paiement des ISSR pour tous les déplacements, la revalorisation des barèmes des indemnités kilométriques, la réévaluation entière des grilles salariales pour les AESH.

Le BN réaffirme son refus d'une nouvelle année de blocage des salaires dans le privé comme dans le public avec le gel de la valeur du point d'indice. De l'argent pour les salaires ! Non aux 449 milliards pour la guerre !

Le BN réaffirme avec la Confédération et la CEF son exigence d'abrogation de la réforme des retraites et s'oppose à toute nouvelle attaque contre le code des pensions civiles et militaires.

Avec l'UCR-FO et la CEF, le BN refuse toute désindexation des pensions sur l'inflation et exige le rattrapage des pertes subies depuis plus de 10 ans. Elle n'accepte pas la remise en cause de l'abattement fiscal de 10 % dont bénéficient les retraités.

Le BN invite ses syndicats départementaux à continuer de faire signer la pétition nationale FO pour dénoncer l'accord de la PSC et revendiquer que celui-ci doit être renégocié sur la base de la liberté d'adhésion à la complémentaire, garantissant le couplage santé-prévoyance, et le même panier de soins pour tous, sans système d'options ou de sur-cotisation !

Le BN exige le paiement des indemnités péri-éducatives (IPE)

de partout. Le BN mandate le SN pour publier une note.

Inclusion scolaire et AESH : réussir la montée à Paris le 5 novembre 2026

Le BN constate que la rentrée 2026 marque un nouveau pas dans la dégradation des conditions de travail des personnels, d'apprentissage des élèves et dans les attaques contre le droit aux familles d'avoir l'enseignement adapté aux besoins de leurs élèves. Selon le ministère lui-même ce sont 30 000 élèves en attente de place en ESMS, chiffre en constante augmentation.

Le BN revendique à nouveau la considération d'un temps plein à 24h pour les AESH. Le BN demande l'abrogation du décret du 29 juillet 2026 sur le mi-temps thérapeutique qui constitue une attaque contre les conditions de travail des AESH.

Le manque d'AESH s'accroît et rend les situations dans les écoles encore plus explosives. La mise en place des PAS à marche forcée, contre les revendications des personnels, rejetée même par l'Assemblée Nationale, est une nouvelle provocation jetée à la colère de l'ensemble des personnels de l'Education Nationale qui revendique l'abandon de l'Acte 2 de l'Ecole Inclusive de Macron.

Le SNUDI-FO ne cesse de dénoncer la mise en place des PAS qui ne régleront rien et qui n'ont qu'un seul but : diminuer l'aide aux enfants ayant le plus de besoin, fermer des postes d'enseignants spécialisés et les structures spécialisées. Les PAS, dans la continuité des PIAL, veulent accentuer les réponses pédagogiques et éducatives en lieu et place du recrutement d'AESH, d'enseignants spécialisés et PsyEN. Le BN rappelle que les postes PAS ont aussi été pris sur les dotations carte scolaire dans les départements, au détriment donc de postes nécessaires.

Dans ce cadre-là, en accord avec la résolution de la CEF du 9 novembre 2026, le BN « invite les sections départementales à prendre contact avec les UD, les camarades de la santé, du médico-social, de la territoriale pour élargir la mobilisation à tous les secteurs impactés par l'inclusion scolaire systématique mais aussi aux parents d'élèves. »

Par la multiplication des RIS, stages, campagnes de réunion... le BN invite les syndicats départementaux à faire remonter tous les éléments dont le nombre de places réservées dans les cars, trains pour alimenter la préparation de la montée nationale à Paris le jeudi 5 novembre 2026 et la grève.

Le BN se félicite du communiqué commun CGT-FO de l'action sociale « Pour une scolarisation adaptée aux besoins de chaque élève, mobilisons-nous sans attendre ! », qui sera un point d'appui pour faire monter d'un cran le rapport de force contre la politique maltraitante dans l'unité la plus large possible sur la base de nos revendications.

ORS (formation, évaluation, ...)

Le Bureau National dénonce la circulaire ministérielle du 29 juin 2026 (acte 2 des plans français et maths) qui voudrait déréglementer nos obligations de service annualisées en les organisant sur 4 ans.

A travers divers dispositifs telles les constellations ou les résidences pédagogiques, le ministère cherche à remettre en cause notre statut et nos obligations de service.

Le BN rappelle que cette circulaire ne modifie pas nos obligations de service définies par le décret de 2017. « Résidence pédagogique » ou pas, « constellations » ou pas, les obligations réglementaires de service des personnels hors temps de classe, c'est-à-dire 108h annuelles, s'appliquent et que toute réunion doit rentrer dans ce cadre.

Le BN exige le respect du libre choix de la formation parmi les 18h, l'abandon des constellations et l'abandon de la circulaire du 29 juin. Le BN rappelle qu'aucune animation pédagogique ou constellations n'a de caractère obligatoire, la seule obligation étant de faire les 18h.

Le BN prend acte des déclarations du ministre annonçant que, dans le premier degré, les 18 heures annuelles de formation obligatoire pourraient être portées jusqu'à 36 heures, « en fonction des besoins exprimés par les équipes ».

Cette annonce intervient alors que le ministère a convoqué, le 22 septembre, un groupe de travail intitulé « ORS : refonte de la partie 108 heures ».

Pour le BN, il est hors de question que cette prétendue « refonte » conduise à une augmentation du temps de travail des PE ou à une remise en cause de leurs ORS.

Le BN refuse tout doublement des 18 heures de formation obligatoire, qu'il prenne la forme d'un ajout aux 108 heures annualisées ou d'une modification de leur répartition.

Le BN refuse également toute tentative d'imposer de nouveaux dispositifs de formation.

Alors que les PE subissent déjà une charge de travail considérable, le BN du SNUDI-FO revendique le strict respect de leurs ORS et s'oppose à toute augmentation du temps de travail et à toute nouvelle annualisation de leurs obligations.

Le BN mandate le SN pour refuser catégoriquement toute modification de nos ORS qui pourrait aboutir à une aggravation ou une dégradation de nos conditions de travail et rappeler l'exigence d'abandon de la circulaire, notamment à l'occasion du prochain groupe de travail ministériel prévu le 22 septembre sur la « refonte des 108h ».

Le BN rappelle que les évaluations d'école ne figurent pas dans nos ORS.

Le BN appelle les syndicats départementaux à informer et à mobiliser dès maintenant les personnels contre toute remise en cause de leurs ORS.

Le BN demande l'abandon du référentiel métier des directeurs et directrices d'école qui instaure le pilotage pédagogique pour les directeurs et directrices d'école.

Remplaçants

Le BN constate que les postes de remplaçants manquent partout et un certain nombre sont déjà affectés sur des postes à l'année, ce qui augure déjà des problèmes considérables de remplacement dans les semaines qui viennent.

Alors que la fusion des brigades est engagée dans la refonte du remplacement, le BN rappelle ses revendications de maintien des spécificités afin de garantir leurs indemnités (ISSR, REP, REP+), leurs missions particulières et la création des postes nécessaires à hauteur des besoins.

Le BN mandate le SN pour défendre l'ensemble des revendications de la résolution du XVème Congrès au sujet des remplaçants lors du prochain GT ministériel du 24 septembre sur la question du remplacement dans le 1er degré.

Direction

Le BN a pris connaissance du décret paru le 25 août qui a modifié le régime des décharges de service des directeurs d'école.

Le BN dénonce ce décret qui ouvre la voie à la territorialisation de l'école en permettant aux collectivités territoriales de financer des décharges de direction supplémentaires sur des critères particulièrement flous.

Ce décret ne répond en rien aux revendications légitimes des directeurs et directrices d'école et pourrait même revenir sur les décharges dérogatoires plus favorables dans certains départements. Le BN refuse que les directrices et directeurs soient mis sous la tutelle des élus locaux qui pourraient leur imposer des tâches supplémentaires.

Le BN revendique :

- L'abrogation de ce décret et l'amélioration nationale des seuils de décharge de direction sans aucune contrepartie ! Pas une école sans décharge hebdomadaire !
- Le maintien de tous les régimes départementaux de décharges de direction dérogatoires plus favorables que les seuils nationaux, en particulier à Paris !
- L'arrêt de la territorialisation de l'Ecole publique !
- L'abrogation de la loi Rilhac et de ses textes d'application, notamment le référentiel métier sur la direction d'école !

PsyEN EDA

Avec la mise en place des postes de Conseillers Techniques PsyEN et des PAS, les postes de RASED et notamment des PsyEN sont impactés et ces postes restent vacants en nombre

conséquent. Le BN dénonce la fonction de Conseiller Technique PsyEN santé mentale et la mise en place d'un pôle santé social regroupant les 4 Conseillers techniques (INFENES, ASS, PsyEN et médecins) sous l'autorité du DASEN et du déploiement des protocoles en santé mentale. Cela ne répond pas aux besoins du terrain.

Le BN a pris connaissance du non renouvellement de PsyEN EDA contractuels dans plusieurs départements (Mayenne, Loire Atlantique, Sarthe, Maine et Loire...). Le BN exige que tous les postes de PsyEN EDA dans les RASED soient pourvus, et la titularisation des PsyEN qui le souhaitent.

Le BN exige les créations de postes nécessaires et invite les syndicats départementaux à réunir les PsyEN pour constituer leur cahier revendicatif.

Rénovation des locaux scolaires

Les personnels ont été confrontés à des conditions de travail inacceptables suite aux épisodes de chaleur avec des locaux inadaptés. Le gouvernement avait initialement budgété 50 millions d'euros pour diagnostiquer et équiper les établissements scolaires.

Ce budget a été ramené à 10 millions d'euros par Matignon. Avec la CEF, le BN exige un plan national, financé par l'Etat, de rénovation de toutes les écoles pour leur permettre de faire face à toutes les canicules et un budget nécessaire pour rénover les établissements, pour bénéficier du matériel nécessaire pour abaisser l'ambiance thermique (ventilateur, rafraichisseur, climatisation...) Il refuse la privatisation engagée à travers des partenariats avec des entreprises privées comme EDF.

Le BN refuse que, sous couvert d'une nécessaire politique de sécurité, les directeurs deviennent progressivement responsables de tout ce qui relève de la prévention des risques, de la gestion des crises, du bâti scolaire et des moyens matériels, alors même qu'ils ne disposent ni de l'autorité, ni des compétences, ni des moyens nécessaires pour assumer de telles responsabilités.

Le BN affirme que les directrices et directeurs d'école ne peuvent être tenus pour responsables de l'élaboration et de l'actualisation du PPMS.

Elections professionnelles

Le BN s'inscrit dans la résolution de la CEF qui « réaffirme que les élections professionnelles dans la Fonction Publique du 3 au 10 décembre constituent un enjeu majeur pour la satisfaction des revendications qui implique la mobilisation de tous.

Déposer le maximum de listes

Toutes les dispositions doivent être prises pour apporter dans un cadre fédéral toute l'aide nécessaire à la constitution des listes sans omettre aucun secteur notamment les CSA d'établissement du supérieur, Jeunesse et Sport, CNED, AEF, en-

seignement privé, etc...

Alimenter les phases Candelec

Le BN rappelle le calendrier pour les opérations CANDELEC (voir note élections professionnelles n°12 du 7 septembre 2026)

PHASE 0 : désigner les correspondants de liste avant lundi 14 septembre

PHASE 1 : faire vérifier l'éligibilité de nos candidats avant lundi 28 septembre

PHASE 2 : faire parvenir le bulletin de vote et profession de foi avant le 5 octobre

Le BN invite à anticiper les prises de rendez-vous dans les DSDEN pour déposer les DIC papier avec signature manuscrite, bulletin de vote, profession de foi et logo.

La vérification, en amont via CANDELEC, de l'éligibilité de nos candidats est une étape indispensable pour pouvoir déposer les listes.

Renforcer le cahier des votants

Le BN invite tous les syndicats départementaux, en lien avec les sections fédérales et les interFNEC, à poursuivre l'élaboration de leur cahier de votants, département par département en lien avec les Unions Départementales, académie par académie, secteur par secteur, établissement par établissement : c'est toujours voix par voix que se construira le vote Force Ouvrière.

La base du cahier des votants, ce sont nos adhérents et sympathisants, qui s'engagent à voter et faire voter FO du 3 au 10 décembre 2026 dans tous les scrutins.

Le BN invite les syndicats départementaux à faire remonter régulièrement l'état d'avancement des listes (listes bouclées, nombre d'actes obtenus par scrutin en distinguant les hommes et les femmes) pour permettre aux syndicats nationaux et au secrétariat fédéral d'identifier les difficultés et coordonner les aides nécessaires.

Syndicalisation

Le BN invite dans tous les départements à continuer de récupérer le maximum d'adhésion 2026 en retard et à poursuivre les nouvelles adhésions en cette rentrée. Les RIS et AG de rentrée, les réunions de préparation à la montée du 5 novembre, les instances réunies pour établir les cahiers de revendications, sont autant de temps de discussion pour syndiquer et renforcer le syndicalisme libre et indépendant, et construire le vote FO voix par voix.

Résolution adoptée à l'unanimité moins trois abstentions